

ANNEXE 1 – Profil de fonction

En tant que clinicien

A / Pratique clinique

- Exercer une pratique clinique au sein de l'équipe, en cohérence avec le projet clinique de Rivage-den Zaet ;
- Réaliser le travail administratif lié à la pratique clinique

En tant que responsable d'équipe

A / Encadrement et mobilisation

- Organiser, coordonner et superviser les activités quotidiennes de l'équipe.
- Favoriser un climat de travail positif, motivant et collaboratif.
- Accompagner le développement professionnel des membres de l'équipe (formation, coaching, évaluation).
- S'assurer du suivi et atteinte des objectifs individuels

B / Gestion des ressources humaines

- Assurer la répartition équilibrée des tâches et la gestion des plannings.
- Identifier et gérer les situations individuelles complexes (absences, conflits, difficultés).
- Utiliser des techniques de médiation ou de résolution de conflits si nécessaire.
- Reconnaître les émotions et résistances exprimées dans leurs équipes
- Veiller à la qualité de vie au travail et à la prévention des risques psychosociaux.

C / Soutien au développement des compétences et à la motivation

- Identifier les besoins en formation ou accompagnement pour leur équipe et les porter au comité
- Valoriser les réussites et efforts de leur équipe pour maintenir l'engagement.
- Encourager l'autonomie et la responsabilisation au sein des équipes
- Répondre aux besoins de l'équipe en fonction des besoins sociétaux.

D / Suivi et évaluation

- Clarifier et contrôler la qualité des prestations et le respect des protocoles (clinique) et des procédures (organisationnel)
- Définir, collecter et analyser les indicateurs d'activité et de performance
- Proposer des actions d'amélioration continue.
- Favoriser le feedback bilatéral pour ajuster les actions et renforcer la confiance.

E / Communication interne

- Relayer les informations institutionnelles auprès de l'équipe
- Recueillir les besoins, difficultés et propositions des collaborateurs.
- Faciliter la circulation de l'information entre les différents acteurs

En tant que membre du Codir

A / Participation aux décisions stratégiques

- Contribuer activement aux réunions du comité de direction en apportant une expertise terrain.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets institutionnels.
- Porter la voix de son équipe dans les débats stratégiques.

B / Cohésion inter-équipes

- Collaborer avec les autres membres du CODIR pour assurer la cohérence et la synergie entre les équipes.
- Soutenir les initiatives transversales et les projets communs.
- Participer à la définition des priorités et à l'allocation des ressources.

C / Suivi et reporting

- Vérifier qu'on réponde aux missions et objectifs stratégiques du Rivage Den Zaet
- Assurer le suivi des décisions prises en CODIR au sein de son équipe.

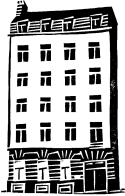
Compétences

Compétences professionnelles et posturales

- Capacité à assumer pleinement une responsabilité d'équipe et de membre de CODIR ;
- Aptitude à articuler pratique clinique et responsabilités organisationnelles.
- Capacité à décider dans son champ de responsabilité, en s'appuyant sur la concertation et l'alignement du CODIR.
- Posture de leadership contenant favorisant la sécurité et la clarté des rôles.
- Capacité à poser un cadre, à réguler les tensions et à résister à des mouvements de mise à l'épreuve.

Compétences relationnelles et collectives

- Capacité à travailler en binôme, en transversalité et en interaction avec les autres responsables d'équipe.
- Capacité à représenter son équipe au CODIR dans un cadre collectif aligné.



- Loyauté institutionnelle et capacité à inscrire ses décisions dans un cadre collectif aligné.

Compétences organisationnelles

- Capacité à structurer son travail, à prioriser et à gérer son temps entre clinique et gestion.
- Capacité à accompagner le changement et à soutenir les équipes dans des contextes complexes.

Compétences cliniques

- Capacité à accueillir et accompagner toute personne, sans discrimination, ayant des difficultés psychiques, psychiatriques, psycho- médicosociales et/ou de l'apprentissage en collaboration avec le réseau du patient